



DECHIFFRER LE PHENOMENE DES TRAVAILLEURS TRANSFRONTALIERS EN SUISSE

Cédric Duchêne-Lacroix, Christian Wille, Isabelle Pigeron-Piroth

Les frontaliers forment une population peu connue et pourtant nombreuse en Suisse. Au-delà des clichés, cette contribution synthétise les caractéristiques principales de cette population en s'appuyant sur la Statistique suisse des Frontaliers, Eurostat et les dernières recherches scientifiques correspondantes. L'introduction de l'Accord de Libre Circulation des Personnes n'a pas changé la tendance à la hausse des effectifs, qui restent très majoritairement domiciliés et actifs professionnellement à la proximité immédiate de la frontière, sont toujours majoritairement résidents en France et plus nombreux proches des agglomérations frontalières suisses. Mais des changements de fond se dessinent comme la diversification des branches et des niveaux professionnels. Les frontaliers n'ont globalement pas d'influence négative sur le marché de l'emploi en Suisse sauf sur les niveaux de salaire de certaines branches dans le Tessin. L'entrée en vigueur de la « préférence indigène » ne devrait pas changer la situation soumise avant tout aux évolutions économiques.

Travailleurs frontaliers, Suisse, statistiques, branches économiques, préférence indigène

Deciphering the phenomenon of cross-border workers in Switzerland

Cross-border workers form a little-known but numerous population in Switzerland. Beyond clichés, this contribution brings together the main characteristics of this population based on official statistics and the latest research. The introduction of the Freedom of Movement Agreement did not change the growth trend of the population that remains to live and work in proximity of the border, mostly in France and near-Switzerland agglomerations. Conversely, the occupational areas and levels have diversified. Generally, cross-border workers have no negative influence on the labour market, except on salary level in some economic sectors in Ticino. The initiation of the "priority to Swiss residents" will not change the situation, which relates above all to the economic evolution.

Cross-border workers, Switzerland, statistics, economic sectors, priority to Swiss residents

Das Phänomen der grenzüberschreitenden Arbeitnehmer in der Schweiz entschlüsseln

Die Grenzgänger bilden eine wenig bekannte, jedoch große Gruppe in der Schweiz. Jenseits von Klischees führt dieser Beitrag die Hauptcharakteristika dieser Gruppe zusammen auf Grundlage der offiziellen Grenzgängerstatistik (BFS, Eurostat) und aktueller einschlägiger Forschungsergebnisse. Die Einführung des Frei-

zügigkeitsabkommens hat das Anwachsen der Gruppe der Grenzgänger nicht beeinträchtigt, die überwiegend in unmittelbarer Grenznähe wohnt und arbeitet und mehrheitlich in Frankreich sowie unweit von Schweizer Agglomerationen ansässig ist. Allerdings ist eine Diversifizierung der Beschäftigungsbranchen und Qualifikationsniveaus der Grenzgänger feststellbar. Generell geht von den Grenzgängern kein negativer Einfluss auf den Schweizer Arbeitsmarkt aus, mit Ausnahme des Einkommensniveaus in einigen Wirtschaftsbranchen im Tessin. Diese Situation wird auch mit der Inkraftsetzung der „flankierenden Maßnahmen“ unverändert bleiben, vor allem in den konjunkturabhängigen Bereichen.

Grenzgänger, Schweiz, Statistiken, Wirtschaftsbranchen, flankierende Maßnahmen, Inländervorrang

CITATION PROPOSÉE

Duchêne-Lacroix, C., Wille, C. et Pigeron-Piroth, I. (2019) : Déchiffrer le phénomène des travailleurs transfrontaliers en Suisse. Dans : *Borders in Perspective - UniGR-CBS cahier thématique*. Les travailleurs frontaliers au Luxembourg et en Suisse : Emploi, Quotidien et Perceptions. Vol. 2 : pp. 57-71. <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>

Un marché de l'emploi attirant aussi des « semi-résidents », proches et lointains à la fois

La Confédération helvétique, pays de plus de 8 millions d'habitants, partage avec le Luxembourg (voir l'article d'Isabelle Pigeron-Piroth, dans ce cahier thématique) et d'autres pays d'Europe plus petits – comme le Liechtenstein voisin et Monaco – une particularité en Europe : une part de travailleurs frontaliers conséquente dans sa population active (environ 318 000 soit 6.2% de la population active).

L'attractivité du marché de l'emploi en est une des raisons principales. Le taux d'emploi des 20-64 ans est de plus de 82% en Suisse en 2017 (70.6% en France, 79.2 en Allemagne, 62.3% en Italie, 75.4% en Autriche, 71.5% au Luxembourg) (Eurostat/EFT, 2018). Le salaire moyen annuel en Suisse (72 134 Euros en 2014) est en équivalent de pouvoir d'achat 1.21 celui d'Autriche, 1.20 celui d'Allemagne, 1.45 fois celui en France et Italie, et équivalent à celui du Luxembourg (Eurostat/SES).

Le travail frontalier est « une activité professionnelle rémunérée et habituelle exercée dans un pays par un non-résident qui retourne chaque jour ou au moins chaque semaine dans son pays de domicile » (Duchêne-Lacroix et Maeder, 2019). Les frontaliers ne font pas partie de la population résidente de la Suisse mais ils font partie de sa population active. Homme des marges (Park, 1928) (voir la contribution quelle peut être la participation sociale des travailleurs transfrontaliers ? dans ce cahier thématique), ils sont en Suisse par intermittence. On pourrait à la rigueur, en empruntant un terme juridique voisin, les définir comme des semi-résidents. Ce ne sont pas nécessairement des étrangers. On compte de plus en plus de Suisses frontaliers travaillant en Suisse (environ 13 000) et on subodore qu'un certain nombre y sont de fait sans apparaître dans les statistiques (Duchêne-Lacroix, 2016). Le différentiel de pouvoir d'achat et le manque de logements abordables - entre autres - incitent les populations actives des cantons limitrophes à chercher à se loger dans le pays limitrophe, donc à devenir travailleur transfrontalier¹. On compte par ailleurs environ 25 000 frontaliers habitant en Suisse et

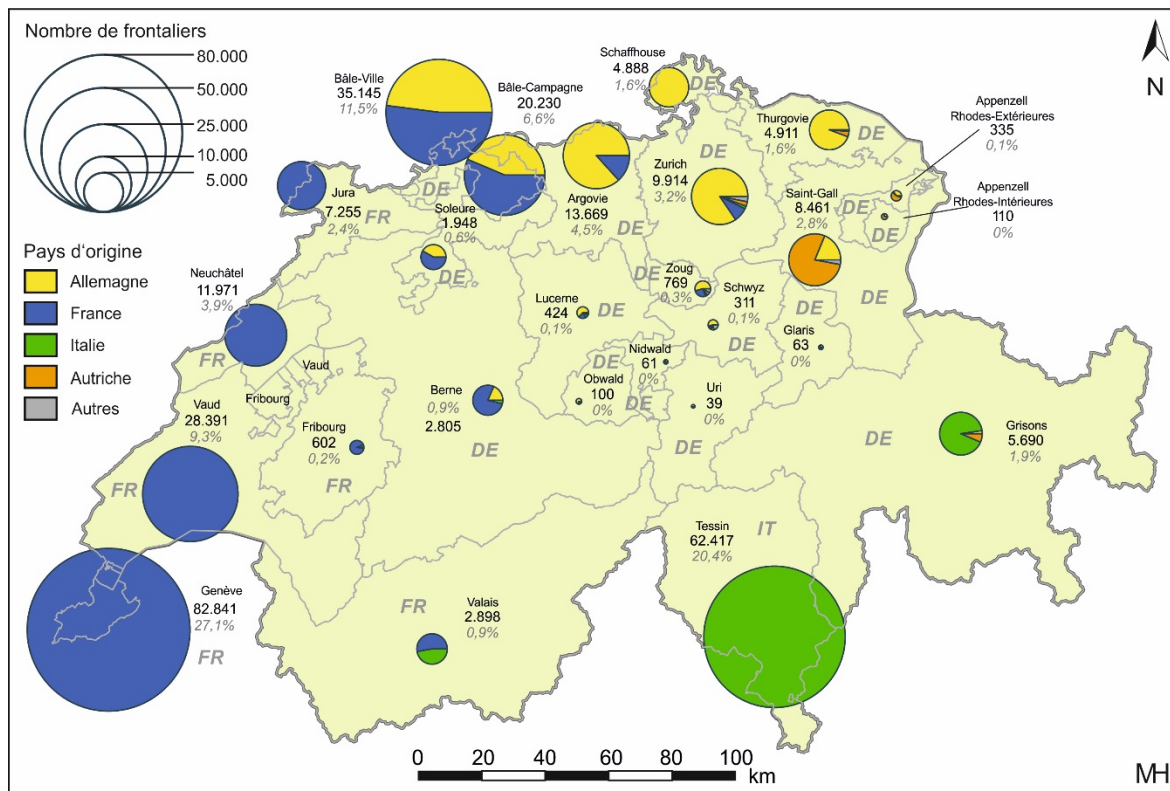
travaillant dans un pays limitrophe (pour moitié des Suisses). Pour cette contribution, nous nous limiterons cependant aux seuls frontaliers non-suisses travaillant officiellement en Suisse. Cette population est présente tous les jours en Suisse mais méconnue, ce qui constitue l'un des ressorts des discours anti-frontaliers tenus dans certains cantons limitrophes à fort taux de frontaliers. Nous allons examiner la vraisemblance de certains lieux communs qu'on leur attribue en analysant les données officielles (essentiellement STAF de l'Office Fédéral de la Statistique) et nous référant à des rapports existants sur le sujet. Du fait de l'entrée en vigueur en 2002 de l'Accord de Libre Circulation des Personnes (ALCP), le nombre de frontaliers aurait explosé (1). Les frontaliers provoqueraient du chômage (2) et une baisse de salaire en Suisse (3). Ces trois idées constituent le fil conducteur de notre article.

Cette contribution débute par une analyse géographique du phénomène, se poursuit par une analyse des grandes évolutions, des différentes branches concernées, de l'évolution des profils par branches. Le développement se terminera par une méta-analyse sur l'impact des frontaliers sur le marché de l'emploi avant de conclure sur les perspectives actuelles avec la mise en place de la « préférence indigène » à l'embauche.

Les lieux de travail et de domicile : très polarisés

Domicile : La moitié des frontaliers habitent en France

Environ la moitié des frontaliers étrangers habitent en France (54%), 23% en Italie, un cinquième en Allemagne (19%) et 3% en Autriche. Même si l'ALCP a aboli la zone frontière au-delà de laquelle on ne pouvait pas travailler légalement comme frontalier, les frontaliers travaillant en Suisse habitent très majoritairement à proximité de la frontière (96% dans un département français ou un Kreis allemand limitrophe). De même, comme nous allons le voir les frontaliers travaillent à proximité de la frontière.



Effectif et provenance des travailleurs frontaliers étrangers dans les cantons suisses au 1er trimestre 2016 Fig.1

Source : OFS (STAF) ; traitement : Université du Luxembourg

Note de lecture de la carte : FR, DE, IT signifient que le canton est majoritairement francophone, germanophone ou italophone. Dans le canton germanophone de Bâle-Ville, on compte 35 145 travailleurs frontaliers, soit 11.5% des frontaliers en Suisse. Ils viennent pour moitié de France et pour moitié d'Allemagne

Cartographie : Malte Helfer (Université du Luxembourg)

Lieu de travail : Prépondérance de l'urbain frontalier

Certaines régions suisses sont plus concernées que d'autres par le phénomène frontalier (Figure 1). Les frontaliers travaillent principalement dans les cantons limitrophes suivants : Genève (27.1%), le Tessin (20.2%), Bâle ville (11.6%), Vaud (9.3%) et Bâle campagne (6.7%). Ces cantons étaient aussi les premiers où travaillaient les frontaliers en 1999 (Figure 2). Cependant, pour autant que le nombre de frontaliers augmente partout, l'évolution est très différente selon les cantons. Voyons cela dans le détail.

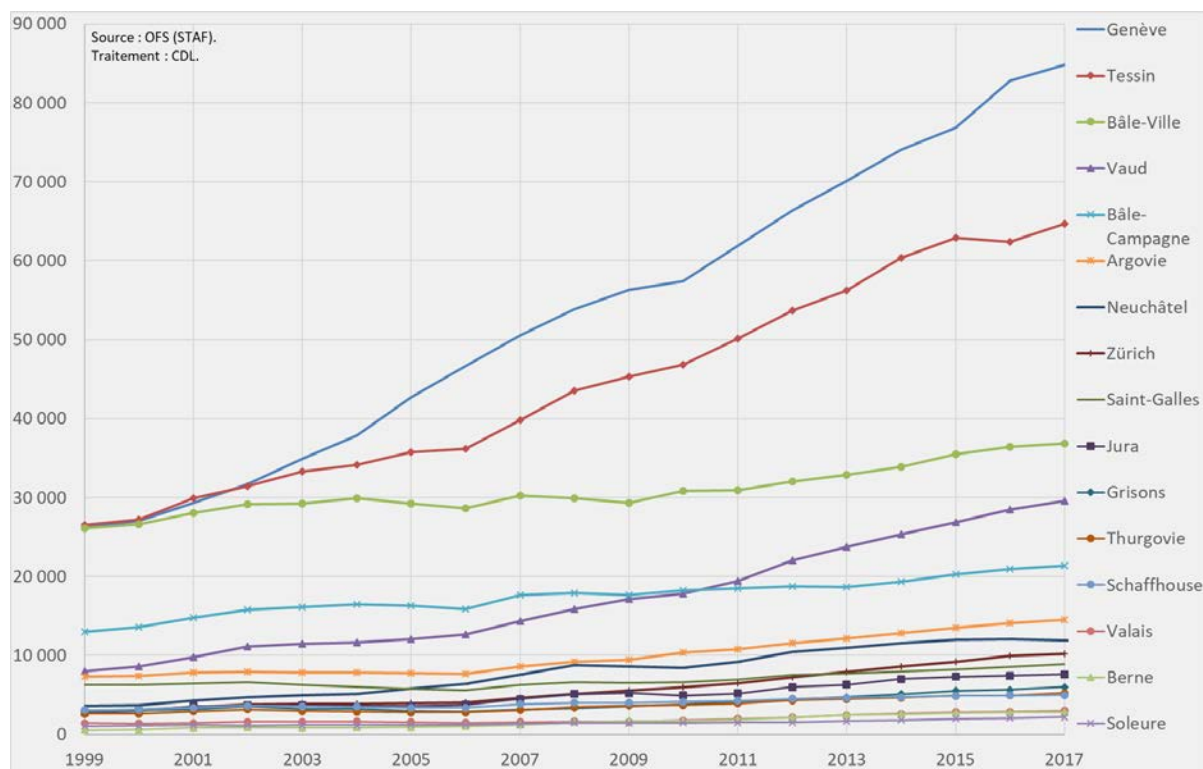
Genève

La position actuelle de Genève est extrême par rapport aux autres cantons : le nombre de frontaliers y est le plus important en volume (83 000 en 2016) et en proportion parmi l'ensemble des actifs travaillant dans le canton (26%) et continue d'augmenter fortement et régulièrement. Ce canton, densément peuplé est entouré par la

France et compte seulement 4.5km de frontière terrestre avec le canton de Vaud. L'agglomération de Genève dépasse les frontières cantonales et fédérales et s'étend largement en France. Ainsi nombre de frontaliers vivent et travaillent dans la même agglomération – le même *bassin d'emploi* franco-suisse – tout en franchissant la frontière. En effet, par son histoire et sa situation géographique, le canton de Genève est étroitement lié à la France. Jusqu'en 1955, il n'y a néanmoins pas plus de 1 000 frontaliers travaillant à Genève. Au début des années 60 la main-d'œuvre frontalière y croît plus rapidement que dans le reste du pays. Puis, lorsque le pouvoir fédéral stoppe l'immigration des étrangers dans les années 70, limitant les constructions de logements et ne développant pas d'investissement économique dans son *Hinterland*ⁱⁱ français pour désengorger le canton, les acteurs économiques cantonaux importeront de la main-d'œuvre frontalière comme variable d'ajustement économique (Raffestin, 1973). Ses effectifs varieront en fonction de la conjoncture, avec une diminution lors de crises de 1975-76 et de 1992-93 et une augmentation constante lors des périodes de croissance. Les frontaliers viennent principalement des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain. Ils

contribuent à près d'un franc sur cinq au PIB du canton de Genève (contre 2% dans le canton de Vaud et environ 0.5% en Valais) (Pellizari et al., 2016). Si on additionne aux frontaliers étrangers, les frontaliers suisses (souvent faute de logement en Suisse comme à Genève), les fonctionnaires internationaux et les navetteurs vaudois, la moitié des actifs ne résident pas dans le canton de Genève mais en est limitrophe. Ceci

montre la territorialité transfrontalière de l'écosystème économique genevois et suppose un besoin de gouvernance extra-cantonal. Nous définissons l'écosystème comme ensemble relationnel complexe situé sur un territoire dont les interactions internes sont importantes à la durabilité des parties prenantes et dont le volume ou la qualité est plus important que les interactions externes.



Évolution du nombre de travailleurs frontaliers étrangers pour les 15 cantons ayant le plus de frontaliers (1999-2017) Fig. 2
Source : OFS – Statistique des frontaliers (STAF), traitement : CDL

Tessin

Jusqu'en 2014, le développement du travail frontalier était similaire dans le Tessin à ce qu'il fut dans le Canton de Genève avec des volumes comparables (62 000 ; 27% des actifs). Les travailleurs frontaliers ont aussi permis à l'économie tessinoise de bénéficier d'une main-d'œuvre modulable – importer de la main-d'œuvre ou exporter le chômage – en fonction des besoins et des nécessités. À la fin des années 80, environ 40 000 frontaliers travaillaient dans le Tessin, région périphérique à l'échelle suisse mais ouvert géographiquement sur l'Italie, où petites et moyennes entreprises voient le jour ainsi que les activités bancaires au niveau international (Gandolla, 2016). Puis, la crise économique des années 90 a engendré de grandes restructurations qui ont fortement diminué le nombre de frontaliers (26 540 en

1999). Parallèlement à la reprise économique, le recours aux travailleurs frontaliers est resté soutenu jusqu'en 2014. À partir de 2008, l'Italie vit une crise économique importante qui renforce l'attractivité du marché de l'emploi tessinois. Après une pause entre 2014 et 2016, l'embauche de frontaliers repart à la hausse. Par rapport à Genève, la dimension du canton fait que la conurbation ne concerne qu'une part : l'agglomération de Chiasso-Como-Milan et aussi celle fragmentée de Varese-Stabio.

Région de Bâle

L'ensemble Bâle-Ville, Bâle-Campagne est le troisième site de frontaliers en volume (resp. 35 000 et 20 000 ; 17.5% et 14.5% des actifs). Comme pour Genève, l'agglomération de Bâle dépasse les frontières et se prolonge en France mais aussi en Allemagne, d'où vient une bonne part des frontaliers. Les deux Bâle et Schaffhouse sont les cantons suisses ayant la plus faible croissance relative des effectifs frontaliers entre 2002 et 2016. Cette quasi-stagnation masque une évolution différente selon le pays de provenance. La majeure partie des nouveaux frontaliers travaillant à Bâle habite en Allemagne. Alors que les frontaliers domiciliés en France étaient largement plus nombreux que ceux d'Allemagne en 2002. Corollaire, les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, mais aussi leurs voisins d'Argovie et de Schaffhouse, ont une population de travailleurs frontaliers plus âgée (autour de 43 ans d'âge moyen) et vieillissante : ils sont très présents dans les classes d'âge de plus de 45 ans, et le renouvellement par des plus jeunes n'est pas suffisant pour assurer le rajeunissement de la population de frontaliers.

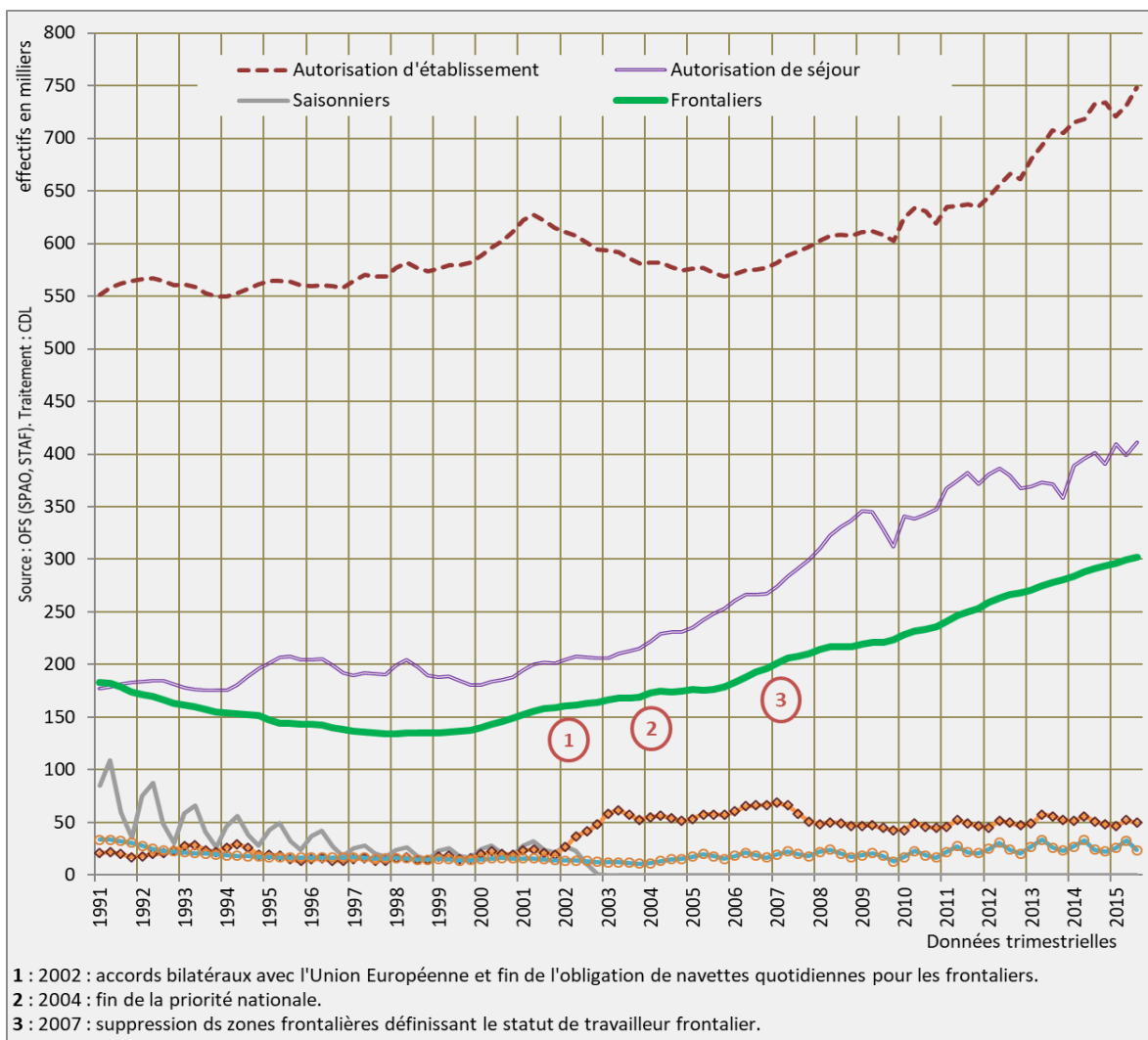
Fortes augmentations dans trois cantons

Enfin, partant d'un niveau plus modeste, trois cantons voient les effectifs de travailleurs frontaliers fortement augmenter : Neuchâtel (12 000 frontaliers en 2016, 11.6% des actifs), Zurich (10 000 ; 1% des actifs) et Vaud (28 000). Ces populations y sont relativement plus jeunes que dans les autres cantons. La progression des effectifs dans le canton de Vaud est telle qu'il est aujourd'hui le 4^{ème} canton en nombre de travailleurs frontaliers (9.3% des actifs). Les autres cantons ont des effectifs de frontaliers plus modestes et peu significatifs dans la population active.

Profils écosystémiques

Ces grandes différences entre cantons quant au nombre de travailleurs frontaliers, leur progression et leur part dans la population active mais aussi leur concentration domiciliaire suggèrent des écosystèmes transfrontaliers (Duchêne-Lacroix, 2019) très différents. Lorsque les frontaliers constituent plus du quart des actifs cantonaux (Genève ou Tessin), habitent très majoritairement la conurbation transfrontalière de leur lieu de travailⁱⁱⁱ, on pourrait parler d'écosystème transfrontalier mono-urbain. Ici la question frontalière n'est qu'un aspect de la configuration métropole/banlieue/hinterland qu'on retrouve dans et autour d'autres centres urbains non-frontaliers. Quand en plus les transports collectifs transfrontaliers sont déficitaires, cet écosystème se rend visible tous les jours par les plaques d'immatriculation des véhicules entrants et sortants et formant des bouchons.

Dans d'autres cas, l'écosystème produit est à la fois plus concentré sur certains sites, dont l'impact est plus sectoriel dans l'économie locale, mais n'est pas motivé par une pression immobilière plus élevée côté suisse. Ainsi, dans ces régions – comme par exemple la région transjurassienne – il y a peu de Suisses qui habitent « de l'autre côté » faute de place. Au contraire, lors de nos entretiens avec des experts, on nous a relaté le projet d'attirer des Français pour peupler le Val-de-Travers (vallée suisse peu peuplée limitrophe de la France). Il y a enfin une troisième situation, celle d'une continuité des coûts avantages entre être ou ne pas être frontalier. C'est le cas à la frontière germano-suisse, Liechtenstein-Suisse et austro-suisse. Un expert du transfrontalier et des mobilités professionnelles germano-suisse disait qu'avec la situation économique fleurissante dans le sud de l'Allemagne, son niveau et sa qualité de vie, de nombreux frontaliers ou d'expatriés décidaient facilement de revenir travailler au pays.



Evolution des effectifs de populations de nationalité étrangère en Suisse selon le statut, dont les effectifs de frontaliers non-suisse Fig. 3

Source : OFS (SPA0, STAF), traitement : CDL

Evolution des travailleurs frontaliers

Suivant l'évolution du marché de l'emploi et de l'activité économique, les effectifs de frontaliers ont d'abord baissé continuellement durant la décennie 1990 (voir Figure 3). La baisse des besoins de main-d'œuvre a provoqué une hausse du chômage en Suisse et une baisse du nombre de frontaliers en Romandie (ensemble des cantons francophones situés à l'Ouest de la Suisse) et dans le Tessin (mais pas parmi les étrangers résidents). Au tournant du millénaire, avec la reprise, les entreprises suisses, ont eu recours à davantage de main-d'œuvre étrangère sous différents statuts (frontaliers, autorisations de séjour, autorisations d'établissement).

Les frontaliers ont donc augmenté pour regagner en 2006 leur niveau de 1990 et le dépasser largement ensuite.

Les assouplissements juridiques ne semblent pas jouer un rôle important sur l'évolution des effectifs frontaliers. La reprise à la hausse du nombre de frontaliers est forte avant l'ALCP de 2002 entre la Suisse et l'UE. Elle s'affaiblit ensuite. De même, la suppression de l'obligation de navettes quotidiennes (Conseil fédéral suisse, 2007) ou celle des zones frontalières (Conseil fédéral suisse, 2002) définissant le statut de travailleur frontalier ont introduit davantage de souplesse dans ce statut sans pour autant changer radicalement l'allure de la courbe.

Le tertiaire vigoureux et l'industrie manufacturière stable

À l'échelle fédérale, les activités exercées par les frontaliers sont très diversifiées. Près des deux tiers travaillent dans le secteur tertiaire (dont près de 15% des activités dans le commerce, 10% dans les activités scientifiques et techniques et près de 10% dans la santé). Mais dans le secteur secondaire, ils sont proportionnellement aux locaux deux fois plus représentés que dans le secteur tertiaire. L'industrie manufacturière est la principale branche d'activité pour les hommes (28.4%) comme pour les femmes (22.5%). Il s'agit surtout de l'horlogerie/fabrication de produits informatiques et électroniques. Par ailleurs, 8% des frontaliers travaillent dans la construction.

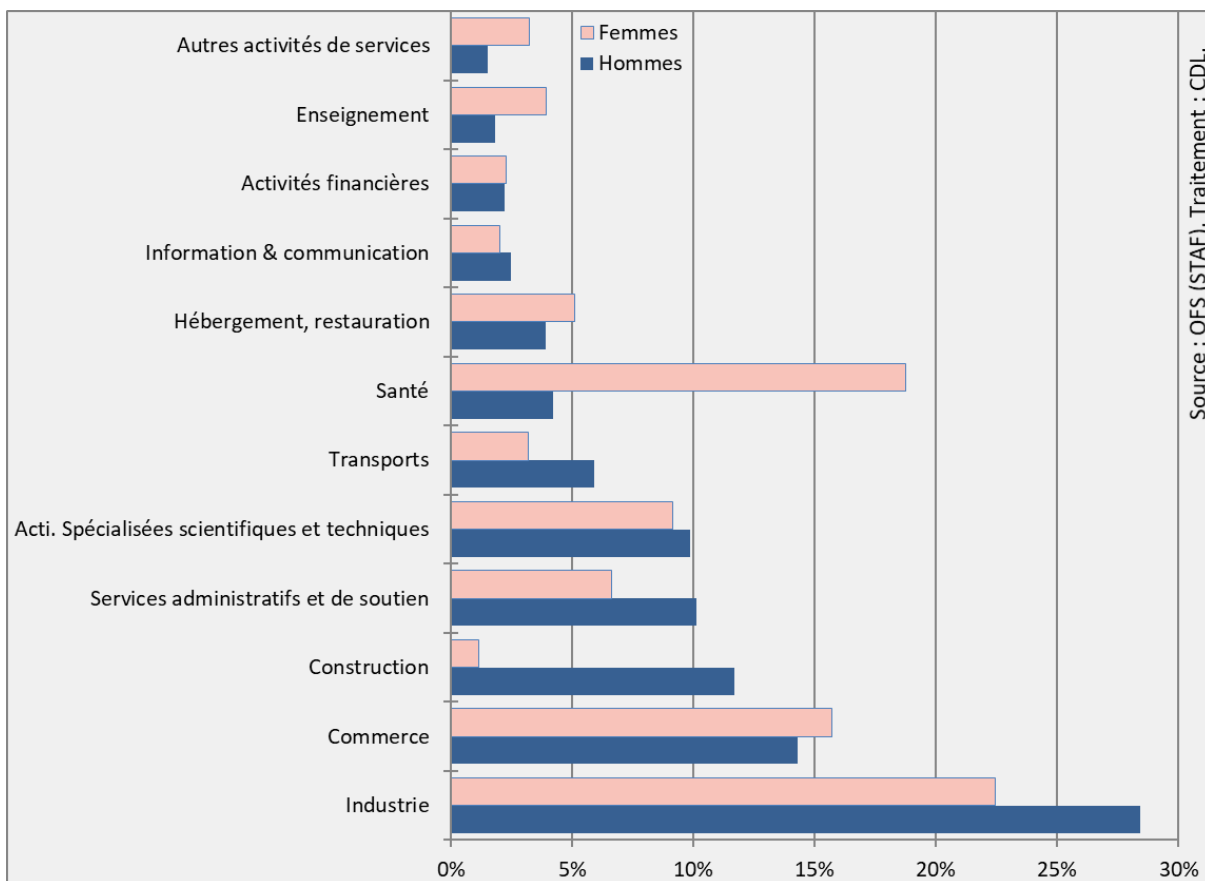
Selon le sexe, le palmarès change ensuite. Ainsi, le second secteur d'emploi pour les femmes frontalières est celui de la santé (18.8%) qui, par contre, n'attire que 4.2% des hommes frontaliers (voir Figure 4). Après l'industrie, les hommes sont majoritairement occupés dans le commerce (14.3% des hommes et 15.7% des femmes). Il est suivi de la construction (11.7% des hommes, mais peu de femmes 1.2%). Enfin, secteur en développement, les activités scientifiques et techniques (architecture et ingénierie principalement) attirent 9.9% des hommes et 9.2% des femmes. Par comparaison, d'après l'enquête suisse sur la population active (ne comptabilisant que les actifs résidents et donc à comparer avec prudence), le principal secteur d'activité des Suisses est la santé, suivie de l'industrie et du commerce en 2015. Pour les étrangers qui résident en Suisse, c'est l'industrie, le commerce, puis la santé. Ainsi, les profils sectoriels des frontaliers se rapprocheraient plus de ceux des actifs étrangers résidents que des actifs suisses.

Si les travailleurs frontaliers représentent environ 6% des actifs occupés en Suisse, leur poids est plus important dans certains secteurs d'activité. Dans le secteur industriel par exemple, ils constituent plus de 12% des actifs en 2016 et cette part est en hausse par rapport à 2011. Le secteur des activités de services administratifs et de soutien est le second secteur dans lequel les frontaliers ont le plus de poids. Il englobe notamment les travailleurs intérimaires. Près de 9% des salariés du secteur sont des frontaliers, une part croissante par rapport à 2011. Les activités scientifiques et techniques sont le troisième secteur dans lequel les frontaliers constituent une part importante des actifs occupés

(près de 8%). Et cette part est en nette hausse depuis 2011.

En fonction des cantons, ces proportions peuvent varier. Dans le Tessin, les frontaliers représentent plus de la moitié (56%) des actifs travaillant dans l'industrie, c'est 40% à Genève, 37% à Bâle ville et 30% dans le Jura. Pour les activités spécialisées scientifiques et techniques, on note également de fortes proportions de frontaliers dans le Tessin, car 26% des actifs de cette section sont des frontaliers. À Genève et à Bâle-Ville, les proportions sont quasi-identiques (25% et 24%). Au Tessin, on notera encore que 38% des actifs de la construction sont des frontaliers et 33% de ceux du commerce (respectivement 32% et 29% dans ces deux secteurs à Genève).

Entre 2002 et 2016 tous les secteurs d'activité ont connu une hausse des travailleurs frontaliers pour un total de 155 000 frontaliers supplémentaires. Les secteurs ayant gagné le plus de travailleurs frontaliers sont : l'industrie manufacturière, les activités spécialisées scientifiques et techniques et le commerce (plus de 21 000 chacun) puis la santé (près de 17 000). La hausse des effectifs a également été importante dans les activités de services administratifs et de soutien qui recensent entre autres les travailleurs temporaires^{iv}. Ainsi, les activités des travailleurs frontaliers se diversifient dans le tertiaire. Les activités spécialisées scientifiques et techniques, mais aussi de nouvelles formes d'emploi comme le travail temporaire se développent. Enfin, parallèlement à cette diversification économique, on note une diversification et une montée en qualification des frontaliers^v. Par exemple, en 2008 les frontaliers domiciliés en Alsace ont la même proportion de diplômés que ceux qui travaillent en Alsace. Depuis 1999, parmi ceux-ci les effectifs de cadres frontaliers ont augmenté de 130% alors qu'ils n'augmentaient que de 47% en Alsace.



Part des principales branches d'activité des frontaliers hommes et femmes en 2016 Fig. 4

Source : OFS (STAF), traitement : CDL

Diversification du travail frontalier

Des particularités locales

Certains cantons connaissent des sur- et sous-représentations de profils de frontaliers à l'image de leur économie. On peut premièrement distinguer les cantons non-métropolitains du Nord et de l'Ouest de la Suisse dont les frontaliers sont les plus présents dans l'industrie manufacturière (en 2016 Neuchâtel et Jura : plus de 50% ; Schaffhouse, Argovie, Saint Gall puis Solothurn entre 46% et 40% des frontaliers du canton) et moins dans le tertiaire. Deuxièmement dans les cantons du sud de la Suisse, les frontaliers sont très présents dans le commerce (Grison 19%, Tessin et Vaud 17%, Genève 16%) ou/et dans la construction (Grison 19%, Valais 15%, Tessin 12%). Troisièmement, les cantons métropolitains où travaillent proportionnellement davantage de frontaliers dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que la communication (Bâle-Ville 20%, Zürich 19%, Genève 13%). Bâle et

Genève ont aussi une part importante de frontaliers dans les services administratifs et de soutien (12%), branche regroupant aussi les travailleurs temporaires (5% en 2016, en forte augmentation).

Moindre part du secteur industriel

Ces particularités sont anciennes mais on constate cependant que l'emploi industriel frontalier a augmenté moins vite dans le Jura, Neuchâtel, Argovie et Schaffhouse que l'emploi tertiaire ce qui produit que même dans ces cantons la part relative du secteur industriel décline aussi. Une industrie emblématique de la région transjurassienne est l'horlogerie.

C'est un exemple typique d'économie productive donc exportatrice dont la conjoncture impacte fortement l'embauche des frontaliers et qui pourrait disparaître en raison de la concurrence ou d'une diminution de la demande mondiale. Elle est le fruit de circulations de savoir-faire, d'entreprises et de personnes entre la France et la Suisse suivant notamment les difficultés politiques locales (comme l'intolérance genevoise envers les Catholiques qui poussera les horlogers – catholiques – à émigrer sur les contreforts du Jura) ou

les choix industriels concurrents (cf. Moine, 2003). L'Arc jurassien (cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura et les départements de Belfort, du Doubs et du Jura), mais aussi les frontaliers dépendent de l'industrie horlogère : les cantons de Neuchâtel et le Jura comptent respectivement 27% et 22.2% d'« horlogers » parmi les travailleurs frontaliers. La main-d'œuvre de France est globalement appréciée pour des prestations de qualité à salaire modéré (entretien employé horlogerie). Début 2016, 18 300 travailleurs frontaliers avaient un emploi dans le secteur « fabrication de produits électriques et électroniques, horlogerie »^{vi} Entre 2002 et 2016, ces effectifs (61.5% d'hommes) avaient presque doublé. Mais depuis peu la baisse de la demande de montres de luxe en Asie, principalement en Chine a obligé les entreprises locales à se séparer d'une partie de leur personnel (Le Bec, 2016). Enfin, le *made in Switzerland* des montres est de fait une collaboration franco-suisse tant dans l'exécution mais aussi le management avec l'acquisition par le groupe Artémis (anciennement Pinault) spécialisé dans le luxe de l'horloger suisse SoWind.

Le rôle des femmes dans le domaine sanitaire

Dans certains cantons, la part des frontaliers travaillant dans la branche santé – faisant partie de l'économie présentielle^{vii} – est importante. La santé employait 17'000 travailleurs frontaliers en 2016 (6% de l'ensemble des frontaliers), dont plus de 70% sont des femmes. Les travailleurs frontaliers de la santé sont trois fois plus nombreux qu'en 1999 et 2.2 fois plus nombreux qu'en 2002. C'est en Argovie, à Vaud et à Genève que les femmes frontalières sont les plus nombreuses à travailler dans la santé (respectivement 16%, 14.7% et 13.1% contre 10.4% dans l'ensemble du pays et 6% au Tessin) et en forte augmentation dans le canton de Vaud. Pour des questions de coûts, de pénurie de personnel, le secteur de la santé dépend de la main-d'œuvre frontalière et migrante dans toutes les parties de la Suisse. D'après nos interviewés employés dans ce secteur, le personnel hospitalier de France et d'Allemagne semble être très apprécié dans les cantons limitrophes pour leurs compétences et connaissances techniques. Ainsi comme pour l'industrie horlogère – transjurassienne –, la branche santé des cantons frontaliers est dépendante du personnel soignant frontalière. Inversement, les habitants limitrophes de la Suisse peuvent être en situation de dépendance vis-à-vis des prestations médicales d'un établissement hospitalier suisse. La réforme de l'assurance sociale des frontaliers en France en rendant moins facile la consultation

en Suisse a fait perdre des clients dans certains établissements ou praticiens de villes frontières suisses.

Ecosystème transfrontalier formation-emploi

Ces deux exemples – industrie et santé – montrent des ancrages locaux plus complexes que la simple distinction productif/présentiel laisse soupçonner. L'ancrage local d'un savoir-faire et de filières jouent dans le maintien de l'économie locale. Effet de l'histoire, certaines régions limitrophes sont pourvoyeuses d'un savoir-faire particulier, produisant des synergies transfrontalières comme, par exemple, les écoles de micromécanique liées à l'horlogerie en Franche-Comté en face des Cantons du Jura et de Neuchâtel (Moine, 2003)^{viii} L'excellence de la formation du personnel soignant frontalière est lui moins local que national. En revanche, il peut l'être côté suisse. Cette question devient politique lorsque certaines filières cantonales ne peuvent pas être pourvues d'une majorité de résidents ou que l'on préfère embaucher du personnel déjà formé mais venant de l'étranger plutôt que de former du personnel. Il y a externalisation du coût de formation.

Le niveau de qualification monte

À des niveaux et selon des temporalités certes différents, la plupart des cantons voient leur population de frontaliers non seulement augmenter mais devenir de plus en plus qualifiée et accéder à d'autres branches économiques que l'industrie ou la construction. L'évolution de la composition de la population frontalière des deux cantons bâlois est à ce titre paroxystique : la relative faible hausse des effectifs cache de grandes variations selon les sections économiques équivalentes. Dans les deux demi-cantons, le commerce, l'hôtellerie-restauration, la construction ont perdu des centaines d'emplois frontaliers, pour la quasi-totalité domiciliés en France. Inversement, les frontaliers sont plus présents dans les activités techniques, scientifiques et de la santé (presqu'exclusivement des frontaliers venant d'Allemagne), plus diplômés, spécialisés et présents à différents niveaux de l'économie (architecture et ingénierie, mais aussi activités juridiques et comptables). Ces modifications affectent particulièrement les frontaliers de France qui étaient peu qualifiés et nombreux à travailler dans le commerce, les hôtels/restaurants et la construction, et que la hausse des effectifs dans les activités scientifiques parvient à peine à compenser. Ainsi on

peut généraliser à la plupart des régions frontalières suisses pourvoyeuses de travail frontalier. Les profils professionnels des frontaliers et leurs secteurs d'insertion ressemblent de plus en plus à ceux de la population résidente, il y a donc une concurrence entre indigènes et pendulaires qui crée des nouveaux défis sur le marché du travail. Les transformations récentes du marché du travail montrent que désormais le modèle traditionnel basé sur une main-d'œuvre frontalière peu qualifiée, confinée à des secteurs traditionnels et à des emplois modestes n'existe plus (Gonzalez, 2013; Losa et al., 2014). « Ils arrivent de plus loin, ils sont de plus en plus formés et qualifiés et ils occupent des places de travail occupées auparavant par les résidents » (Gonzalez, 2016, p.48). Au Tessin, davantage de locaux se sentent ainsi directement en concurrence avec eux. Mais le Tessin a une particularité – qui n'est pas nouvelle – d'un niveau de salaire pour frontalier tendanciellement bien inférieur (tout en ayant les mêmes niveaux de formation et de compétence) par rapport à la main-d'œuvre résidente laissant craindre des effets de substitution de la main-d'œuvre (ibid.).

Le rôle des frontaliers dans la circulation de la richesse dans un écosystème transfrontalier est multiple : il participe par son activité de plus en plus à l'économie présentielle, il consomme partout mais surtout au domicile.

Impact des frontaliers sur le marché du travail

Embauches

L'embauche des travailleurs frontaliers n'influence à la hausse le chômage cantonal ou le taux d'emploi des résidents ni au niveau fédéral, ni au niveau cantonal en Suisse. Au niveau fédéral, l'*Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE* est chargé au SECO (Secrétariat d'Etat à l'Economie) d'observer cette question spécifiquement sur le niveau d'emploi/de chômage et sur le niveau des salaires. Chaque année, sur la base des Statistiques fédérales données du recensement, SYMIC, ESPA, STAF (Statistique des frontaliers), Enquête sur la structure des salaires de l'OFS, l'OFAS et d'Eurostat, il publie un rapport annuel qui systématiquement montre que les populations salariées étrangères tendent à avoir un salaire identique aux autres salariés au fur et à mesure de leur ancienneté salariale en Suisse. Ils ont un plus gros risque de chômage – dont les indemnités sont

payées par le pays de résidence pour les frontaliers – et demandent bien moins souvent l'aide sociale (pas du tout dans le cas des frontaliers). Pour le Canton de Vaud, Piguet et Martin (2016) ont calculé les effets de l'application de quotas hypothétiques de travailleurs étrangers sur l'économie. Ces effets se révèlent négatifs pour la croissance et l'emploi dans le canton de Vaud. Inversement, les évolutions du nombre de frontaliers et du nombre de chômeurs dans les cantons ne semblent pas associées. Ainsi, le chômage dans le canton de Genève a baissé de 6.9% en 2010 à 5.5% en 2016 alors même que le nombre de frontaliers augmentait de 40.7% (60 289 en 2010 à 84 832 au troisième trimestre 2016). Dans le cas pourtant plus controversé du Tessin, les chercheurs Moreno Baruffini et Valentina Mini (2015) constatent aussi que l'emploi des frontaliers n'a pas d'effet conduisant à la hausse du chômage dans le Tessin.

Pour prendre un exemple simple, le taux de chômage a baissé entre 2015 et 2014 de 3.9% à 3.4% malgré l'afflux de frontaliers alors que celui de la Suisse augmentait de 3.0% à 3.2%. Mais les auteurs sont allés plus loin. Ils ont mesuré d'une part les effets directs par régression en choisissant les indicateurs de performance comme le salaire ou le statut (actif, employé, au chômage) pour des populations frontalières, résidentes étrangères et résidentes suisses et d'autre part par la méthode de production qui permet de calculer indirectement un indice de substitution entre employés résidents étrangers, nationaux et frontaliers étrangers. (Sources utilisées : ESPA (enquête suisse sur la population active), STAF et Protection sociale et marché du travail (SESAM) qui est un assemblage entre ESPA et des données des assurances sociales). Ils trouvent que l'effet de l'augmentation du nombre de frontaliers est légèrement positif pour l'emploi des résidents au niveau de la Suisse et non significatif pour l'emploi des habitants du Tessin. Des résultats similaires ont été trouvés en utilisant les données de l'enquête sur la structure des salaires (ESS) (Beerli et Peri, 2015). Ces résultats tessinois ont suscité une vive polémique, car ils contredisaient les convictions profondes selon lesquelles une telle proportion de frontaliers parmi les actifs (plus du quart) ne pouvait se créer qu'au détriment des actifs locaux.

En fait, les mécanismes de création et de destruction d'emploi sont plus complexes qu'un simple solde à la fin de chaque mois. Dit autrement, le travail frontalier ne peut être résumé à un ratio entre offre et demande de main-d'œuvre (Baruffini, 2011; Isserman, 1987). Moreno Baruffini montre par exemple sur la base de la STAF que les navetteurs frontaliers apportent une plus-value dans certaines branches, un « innovative

boost » qui seraient impossibles sans eux et donc diminueraient l'activité. Constat similaire dans l'étude de Favre, Lavive et Zweimüller (2013) qui montre qu'un emploi frontalier en plus ne veut pas forcément dire un emploi en moins pour les chômeurs cantonaux. Il peut au contraire entraîner d'autres emplois induits par une innovation technologique ou l'amélioration d'une position sur le marché. Les auteurs ont observé en revanche une mise en concurrence plus importante des profils hautement qualifiés entre ceux nés en Suisse, ceux nés à l'étranger, qu'ils résident ou non dans le canton.

Salaires

Outre l'effet sur le chômage et le taux d'emploi, l'emploi de frontaliers est accusé de faire baisser les salaires moyens. C'est-à-dire de travailler en dessous des salaires minimums fixés soit par une convention collective de travail, soit par rapport aux standards observés dans la région et le même profil de salarié (BV Motion 11.4040 v. 08.11.2011)^{ix}. En 2017, les frontaliers en Suisse ont perçu un salaire de 4% plus faible que l'ensemble des travailleurs, tandis que leurs salaires nominaux augmentaient de façon similaire à ceux des Suisses, soit 1% en moyenne par an. Toutes les études économiques montrent que les travailleurs frontaliers n'ont pas d'effets négatifs sur le niveau de salaire suite à l'introduction de la libre circulation (Müller, Asensio, et Graf, 2013), même à Genève (Ramirez, 2009)^x mais à l'exception du Tessin où à poste équivalent les frontaliers ont des salaires inférieurs (Koller, 2013, p.16 ; Losa, Origoni, et Caprara, 2008)^{xi}, et où la pression sur les salaires a augmenté entre 2002 et 2010 (De Ciccio, 2014). Mais qu'un sous-groupe d'actifs occupés ait des salaires plus bas ne veut pas dire qu'il entraîne le reste du marché. Au contraire, à l'échelle de la Suisse, une étude par régression sur les données ESPA menée par Dominique Cueni et Georges Sheldon (2011) suggère que l'immigration pour le travail aurait un effet positif sur le salaire des habitants de nationalité suisse. On observe que la présence des travailleurs frontaliers n'a d'effets négatifs ni sur les comptes et prestations chômage cantonaux, ni sur le marché de l'emploi cantonal en partie en raison du régime frontalier. Mais ces études s'arrêtent à la frontière alors que ces économies sont – au moins par le flux de frontaliers – transfrontalières était plus. Une courte étude descriptive sur les activités présentes dans l'arc jurassien pourrait ouvrir la voie transfrontalière (Hmamma et Quillery, 2015).

Perspectives

On voit que les frontaliers certes en forte augmentation depuis vingt ans et constituant une main-d'œuvre irremplaçable dans certains cantons limitrophes comme à Bâle, dans le Jura, Genève et le Tessin et dans certaines branches comme l'horlogerie, les services ou la santé ne déstabilisent pas *globalement* le marché de l'emploi de ces cantons (contre les thèses 2 et 3). Le Tessin peut être une exception pour la question des salaires dans certaines branches. En fait, on ne peut raisonner en terme purement et simplement comptable entre taux de chômage ou niveau de salaire et part de frontaliers sur le marché du travail. D'autres « variables » comme l'emploi occupé mais aussi l'efficacité des employés peuvent induire des possibilités d'embauches supplémentaires ou non.

Suite à l'adoption de l'initiative contre l'immigration de masse, le 1^{er} juillet 2018 entrainé en vigueur la « préférence indigène », « light » (par rapport à ce qu'elle était avant l'entrée en vigueur de l'ALCP) et qui oblige à réserver pour un temps donné les nouvelles offres d'emploi aux seuls résidents dans les branches pour lesquelles on compte plus de 8% (bientôt 5%) de chômage. Le fait de réserver pour quelques semaines l'exclusivité de l'offre d'emploi aux chômeurs habitant dans le canton n'est pas choquant (cependant le système n'est pour l'instant pas régionalisé et oblige à recruter d'abord sur toute la Suisse, même s'il n'y a pas de chômage dans le canton en question). Mais de même que l'introduction de l'ALCP n'avait pas modifié les tendances à la hausse du nombre de frontaliers (contre la thèse 1), cette mesure ne va pas freiner l'augmentation du nombre de frontaliers dans les cantons frontaliers, car elle correspond à une demande de main-d'œuvre soutenue. Pour à la fois assurer la pérennité du niveau de vie des frontaliers et des locaux et les rassurer sur l'avenir et tout particulièrement au Tessin, il pourrait être utile non seulement de créer ou de renforcer les conventions collectives de branches dans certains cantons et le contrôle de l'observation de celles-ci, mais aussi d'investir dans la formation.

NOTES

ⁱ Il est plus juste de dire „transfrontalier“ que „frontalier“ puisqu’il y a passage de frontière quotidien. Mais dans le langage courant on parle de « travailleurs frontaliers » voire de « frontaliers » tout court. Terme simplifié que nous emploierons dans cette contribution.

ⁱⁱ Arrière-pays qui est en interdépendance avec une ville centre, une métropole.

ⁱⁱⁱ L’agglomération de Genève comptait 818 700 habitants en 2012 répartis dans 200 communes dont les 45 du canton de Genève, 43 des 47 communes du district de Nyon, 25 communes du département français de l’Ain et 87 de celui de la Haute-Savoie (Source : Observatoire statistique Transfrontalier)

^{iv} Les données utilisées répertorient les travailleurs temporaires dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » et non pas dans le secteur d’activité dans lequel ils effectuent réellement leur activité. Ils sont embauchés et rémunérés par une entreprise de travail temporaire qui les met à disposition d’une entreprise utilisatrice pour une durée limitée.

^v Pour des questions de catégorisation, l’office fédéral de la statistique a retiré les données correspondantes, nous nous contentons ici de données françaises (INSEE) et donc ne correspondant qu’à une partie des frontaliers en Suisse.

^{vi} Il s’agit de la division 26 de la Nomenclature NOGA. Cette division comprend principalement l’horlogerie, même s’il n’est pas à exclure que certains de ces salariés travaillent dans la fabrication de produits électriques et électroniques.

^{vii} C’est l’économie territoriale basée sur la population réellement présente à des degrés d’intermittence variables et qui produit et/ou consomme sur place. Ce concept permet de mieux comprendre les flux de richesse de même que les limites territoriales et l’intensité des interactions d’écosystèmes territoriaux.

^{viii} Autre exemple de savoir-faire local utile au travail frontalier : longtemps le bilinguisme en Alsace facilitait l’embauche de frontaliers à Bâle. Aujourd’hui, les acteurs économiques et politiques locaux français ont pris conscience de la baisse du niveau d’allemand des nouvelles générations et de l’absence de progression des qualifications, alors même que les offres d’emploi à Bâle sont nombreuses, faisant augmenter le nombre de frontaliers allemands.

^{ix} „Die Unterschreitung von in allgemeinverbindlichen GAV oder Normalarbeitsverträgen festgelegten Mindestlöhnen.“ „ <https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20114040> (Stand 17.11.2016)

^x Sur la base de l’enquête sur la structure des salaires (ESS).

^{xi} Une influence « très bénéfique pour l’économie, mais qui se traduit pour l’administration et la population autochtone par une surcharge de trafic, davantage de contrôles de police et de demandes envers les services de migration, ainsi que de pression sur les postes de travail et les salaires » p.16

RÉFÉRENCES

- Baruffini, M. (2011) ‘Cross-border commuting in the Swiss-Italian region; labour market effects of progressive integration’, dans Larsen, C. et al. (éds.) *Measuring Geographical Mobility in Regional Labour Market Monitoring State of the Art and Perspectives*. Mering: Rainer Hampp Verlag, p. 11. Disponible à : https://www.researchgate.net/publication/247773767_Cross-border_commuting_in_the_Swiss-Italian_region_labour_market_effects_of_progressive_integration (accédé : 24 novembre 2016).
- Baruffini, M. et Mini, V. (2015) *Rapporto di ricerca: “Approfondimento della situazione del mercato del lavoro ticinese negli anni successivi all’introduzione dell’Accordo sulla Libera Circolazione delle Persone (ALCP)”*. By order of the State Secretariat for Economic Affairs of Switzerland SECO. Lugano: Osservatorio Mercato del Lavoro (O-Lav) / Osservatorio delle Politiche Economiche (O - Pol) Università della Svizzera italiana (USI), p. 102. Disponible à : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Publikationen_Dienstleistungen/Publikationen_und_Formulare/Arbeit/Personenfreizuegigkeit_und_Arbeitsbeziehungen/Studien_und_Berichte/rapporto-di-ricerca--approfondimento-della-situazione-del-mercat.html (accédé : 24 novembre 2016).
- Beerli, A. et Peri, G. (2015) *The Labor Market Effects of Opening the Border: Evidence from Switzerland*. 21319. National Bureau of Economic Research, Inc. Disponible à : <https://ideas.repec.org/p/nbr/nberwo/21319.html> (accédé : 15 November 2018).
- Conseil fédéral suisse (2002) *Ordonnance sur l’introduction de la libre circulation des personnes (OLCP)*. RS 142.203 *Ordonnance du 22 mai 2002 sur l’introduction progressive de la libre circulation des personnes entre, d’une part, la Confédération suisse et, d’autre part, l’Union européenne et ses Etats membres, ainsi qu’entre les Etats membres de l’Association européenne de libre-échange*. Disponible à : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20021010/index.html> (accédé : 22 avril 2017).

- Conseil fédéral suisse (2007) *Ordonnance limitant le nombre des étrangers (OLE)*. Disponible à : http://www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/buergerrecht/auslaender-gesetz/anag_und_vollzugsverordnungen/franzoesisch.Par.0012.File.tmp/823.21.fr.pdf.
- Cueni, D. et Sheldon, G. (2011) *Arbeitsmarktintegration von EU/EFTA-Bürgerinnen und Bürgern in der Schweiz*. Bundesamt für Migration. Disponible à : <http://edoc.unibas.ch/dok/A5665286> (accédé : 1 août 2013).
- Duchêne-Lacroix, C. (2016) 'Les habitants suisses des régions françaises limitrophes de la Suisse', *Politorbis*, (3), pp. 17–20. Disponible à : <https://www.eda.admin.ch/eda/de/home/dienstleistungenundpublikationen/publikationen/alle-publikationen.html/content/publikationen/de/eda/schweizer-aussenpolitik/reihe-politorbis/politorbis-63> (accédé : 20 novembre 2016).
- Duchêne-Lacroix, C. (2019) 'Examining aspects of cross-border cooperation from a sociological standpoint. Contributing to a toolbox of transdisciplinary analysis in the social sciences'. dans Beck, J. (éd.) *Transdisciplinary Discourses on Cross-Border Cooperation in Europe*. Bruxelles: Peter Lang, pp. 147–172.
- Duchêne-Lacroix, C. et Maeder, P. (2019) 'Le travail frontalier', dans Bonvin, J.-M., Hugentobler, V., Knöpfel, C., Maeder, P. et Tecklenburg, U. (éds.) *Dictionnaire de politique sociale*. Lausanne, Switzerland: Seismo Verlag.
- Favre, S., Lavive, R. et Zweimüller, J. (2013) *Verdrängungseffekte des Freizügigkeitsabkommens Schweiz-EU auf dem Schweizer Arbeitsmarkt*. Lausanne: Université de Lausanne (im Auftrag des Staatssekretariats für Wirtschaft SECO), p. 146. Disponible à : https://www.seco.admin.ch/seco/de/home/Arbeit/Personenfreizugigkeit_Arbeitsbeziehungen/Observatorium_Freizuegigkeitsabkommen.html (accédé : 21 novembre 2016).
- Gandola, A. (2016) 'Uomini sul confine del lavoro. Cenni storici sui frontalieri fra il Ticino e la Lombardia', dans Costa, G. (éd.) *Non avete pane a casa vostra?: mezzo secolo di frontalierato italo-svizzero (1965-2015)*. Milano: BiblioLavoro.
- Gonzalez, O. (2016) *La vigorosa progressione dei 'nuovi' frontalieri in Ticino. Chi sono e dove trovano impiego?* Dati - Statistiche e società A.XIII, n°1. Giubiasco: Ufficio di Statistica, pp. 45–53. Disponible à : <http://www3.ti.ch/DFE/DR/USTAT/index.php?fuseaction=temi.pubblicazioni&p1=35&p2=151&p3=160&prold=159> (accédé : 22 avril 2017).
- Hmamda, N. et Quillery, P. (2015) *Activités présentes: Un moteur de l'économie de l'Arc jurassien*. Neuchâtel/Besançon: Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ), p. 6. Disponible à : www.ostaj.org.
- Isserman, A. et al. (1987) 'Chapter 13 Regional labor market analysis', dans *Handbook of Regional and Urban Economics*. Elsevier (Regional Economics), pp. 543–580. doi: 10.1016/S1574-0080(00)80016-4.
- Koller, C. (2013) *Comparaison de la structure du personnel du canton du Tessin avec six autres cantons, globalement et pour sept secteurs d'activité 2008-2012. (Rapport à l'attention du Département des finances et de l'économie)*. Lausanne: IDHEAP, p. 78. Disponible à : <http://docplayer.fr/11060408-Rapport-a-l-attention-du-departement-des-finances-et-de-l-economie.html> (accédé : 21 novembre 2016).
- Le Bec, E. (2016) 'Une nouvelle crise horlogère plomberait toute la Vallée', *24Heures*, VQH, 12 June. Disponible à : <http://www.24heures.ch/val-de-romandie/nouvelle-crise-horlogere-plomberait-vallee/story/28837879> (accédé : 17 février 2017).
- Losa, F. B., Origoni, P. et Caprara, D. (2008) 'L'impiego in Ticino ai massimi storici', *Dati statistiche e società*, VIII, 1, p. 10.
- Moine, A. (2003) 'Évolution d'un espace transfrontalier: le territoire horloger franco-suisse de l'arc jurassien', *L'information géographique*, 67(1), pp. 21–34. doi: 10.3406/ingeo.2003.2873.
- Müller, T., Asensio, N. et Graf, R. (2013) *Les effets de la libre circulation des personnes sur les salaires en Suisse*. By order of the State Secretariat for Economic Affairs of Switzerland SECO. Genève: Université de Genève, p. 102. Disponible à : https://www.seco.admin.ch/seco/de/home/Arbeit/Personenfreizugigkeit_Arbeitsbeziehungen/Observatorium_Freizuegigkeitsabkommen.html (accédé : 21 novembre 2016).
- Park, R. E. (1928) 'Human Migration and the Marginal Man', *American Journal of Sociology*, 33(6), pp. 881–893. doi: 10.1086/214592.
- Piguet, Y. et Martin, M.-J. (2016) *Votations du 9 Février 2014: Quels effets des contingents sur l'économie vaudoise?* Lausanne: Statistique Vaud (SCRIS), p. 10. Disponible à : http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/8387/3/F/01_Prospectif-avec-Essentiel-en-bref_2016.pdf (accédé : 22 novembre 2016).
- Raffestin, C. (1973) 'Les conséquences économiques et socio-géographiques d'une frontière: le cas Franco-genevois', pp. 87–93. Disponible à : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:5502> (accédé : 28 février 2017).

Ramirez, J. (2009) *La question du lien entre la main-d'œuvre frontalière et les salaires dans le canton de Genève au regard de la votation sur la reconduction de l'ALCP*. Haute école de gestion de Genève. Disponible à : <http://doc.rero.ch/record/17272> (accédé : 21 novembre 2016).

ADRESSES

Cédric Duchêne-Lacroix, enseignant chercheur, département des sciences de la société, Université de Bâle, Petersgraben 27, 4051 Basel, Suisse c.duchene@unibas.ch

Christian Wille, senior researcher, Institut de Géographie et d'aménagement du territoire, Université du Luxembourg, Campus Belval | Maison des Sciences Humaines, 11 Porte des Sciences, L-4366 Esch-sur-Alzette, Luxembourg. christian.wille@uni.lu

Isabelle Pigeron-Piroth, collaboratrice de recherche, Institut de Géographie et d'aménagement du territoire, Université du Luxembourg, Campus Belval | Maison des Sciences Humaines, 11 Porte des Sciences, L-4366 Esch-sur-Alzette, Luxembourg. isabelle.piroth@uni.lu

NOTES BIOGRAPHIQUES

CEDRIC DUCHENE-LACROIX est enseignant-chercheur en sciences de la société à l'université de Bâle depuis 2007. Il y enseigne en sociologie, sciences culturelles (Kulturwissenschaften) et études africaines. Il enseigne aussi les comparaisons culturelles à l'Université de Freiburg/B. Docteur en sociologie de l'université Humboldt de Berlin, il travaille dans les domaines de la sociologie de l'espace (multilocalité résidentielle, phénomènes transfrontaliers) et des études culturelles (identité des Français de Berlin, identité transfrontalière, différence d'appréhension et des stratégies des entreprises du Rhin supérieur face au changement climatique, etc.). Il est l'auteur de nombreuses contributions (https://www.researchgate.net/profile/Cedric_Duchene-Lacroix/contributions/) notamment sur les multilocalités résidentielles. Dans ce domaine, comme celui du transfrontalier, il est co-fondateur de réseaux européens de chercheur. Il co-anime le groupe de recherche *Migration* de Bâle. Il est régulièrement invité comme conférencier en Europe.

CHRISTIAN WILLE est chercheur à l'Université du Luxembourg et directeur de la cellule de coordination du réseau UniGR-Center for Border Studies. Ces domaines de recherche sont actuellement l'histoire de l'étude des frontières et la théorie de la frontière. Il a co-édité les ouvrages « Spaces and Identities in Border Regions » (2016) et « Border Experiences in Europe » (2019).

ISABELLE PIGERON-PIROTH est collaboratrice de recherche à l'Université du Luxembourg et membre de l'UniGR-Center for Border Studies. Ses principaux domaines de recherche sont l'emploi et les mobilités (mobilité du travail, mobilité résidentielle, etc.) en contexte transfrontalier. Ses recherches concernent les marchés du travail transfrontaliers et leurs impacts et enjeux sur le développement transfrontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux.



Interreg
Grande Région | Großregion



BORDERS IN PERSPECTIVE

UniGR-CBS Cahier Thématique 2/2019

LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS AU LUXEMBOURG ET EN SUISSE : Emploi, Quotidien et Perceptions

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG
Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (éds.)

ÉDITEURS

Isabelle Pigeron-Piroth

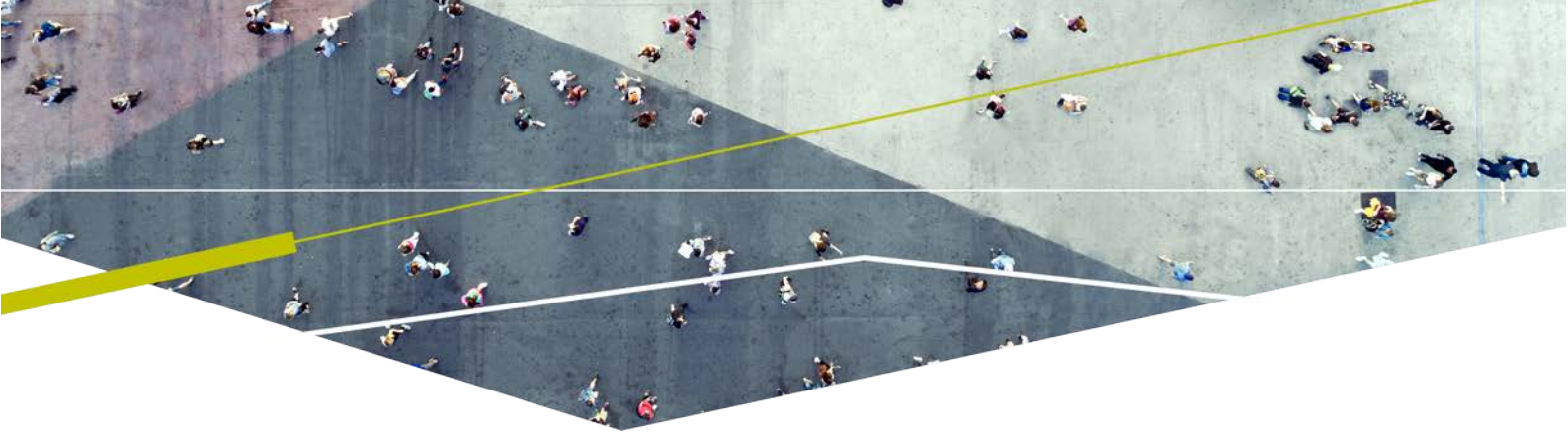
Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

Christian Wille

Université du Luxembourg
UniGR-Center for Border Studies
c/o Institute of Geography and Spatial Planning
11, Porte des Sciences
L-4366 Esch-sur-Alzette

UniGR-Center for Border Studies
Luxembourg, 2019

DOI : <https://doi.org/10.25353/ubtr-xxxx-2824-db4c>



UniGR-Center for Border Studies

CENTRE EUROPEEN D'ETUDES SUR LES FRONTIERES
EUROPÄISCHES ZENTRUM FÜR GRENZRAUMFORSCHUNG

EN It is a thematic cross-border network of approximately 80 researchers within the university grouping University of the Greater Region (UniGR) conducting research on borders, their meanings and challenges. Due to its geographical position in the “heart of Europe”, its expertise and disciplinary diversity, the UniGRCBS has the best prerequisites for becoming a European network of excellence. For the creation of a “European Center for Competence and Knowledge in Border Studies”, the Interreg VA Greater Region program provides the UniGR-CBS network with approximately EUR 2 million ERDF funding between 2018 and 2020. Within this project, the UniGR-CBS aims at developing harmonized research tools, embedding Border Studies in teaching, promoting the dialogue on cross-border challenges between academia and institutional actors and supporting the spatial development strategy of the Greater Region.

FR C'est un réseau transfrontalier et thématique qui réunit environ 80 chercheuses et chercheurs des universités membres de l'Université de la Grande Région (UniGR) spécialistes des études sur les frontières, leurs significations et enjeux. Grâce à sa position géographique au « cœur de l'Europe », à sa capacité d'expertise et à la diversité des disciplines participantes, l'UniGR-CBS revêt tous les atouts d'un réseau d'excellence européen. L'UniGR-CBS bénéficie d'un financement d'environ 2 M € FEDER pendant trois ans dans le cadre du programme INTERREG VA Grande Région pour mettre en place le Centre européen de ressources et de compétences en études sur les frontières. Via ce projet transfrontalier, le réseau scientifique UniGR-CBS créera des outils de recherche harmonisés. Il œuvre en outre à l'ancrage des Border Studies dans l'enseignement, développe le dialogue entre le monde scientifique et les acteurs institutionnels autour d'enjeux transfrontaliers et apporte son expertise à la stratégie de développement territorial de la Grande Région.

DE Es ist ein grenzüberschreitendes thematisches Netzwerk von rund 80 Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftlern der Mitgliedsuniversitäten des Verbunds Universität der Großregion (UniGR), die über Grenzen und ihre Bedeutungen sowie Grenzraumfragen forschen. Dank seiner geographischen Lage „im Herzen Europas“, hoher Fachkompetenz und disziplinärer Vielfalt verfügt das UniGR-CBS über alle Voraussetzungen für ein europäisches Exzellenz-Netzwerk. Für den Aufbau des Europäischen Kompetenz- und Wissenszentrums für Grenzraumforschung wird das Netzwerk UniGR-CBS drei Jahre lang mit knapp 2 Mio. Euro EFRE-Mitteln im Rahmen des INTERREG VA Großregion Programms gefördert. Im Laufe des Projekts stellt das UniGR-Netzwerk abgestimmte Forschungswerkzeuge bereit, verankert die Border Studies in der Lehre, entwickelt den Dialog zu grenzüberschreitenden Themen zwischen wissenschaftlichen und institutionellen Akteuren und trägt mit seiner Expertise zur Raumentwicklungsstrategie der Großregion bei.



Sommaire

Préface/Vorwort

Heinz Bierbaum, Jeanne Ruffing
(Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi de la Grande Région) 7

Le travail frontalier dans une optique comparative : Contextes et enjeux

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg) 9

Le travail frontalier au Luxembourg : Eléments de contexte et de portrait statistique

Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 13

Les Lorrains actifs à l'étranger : Une analyse cartographique au niveau communal

Isabelle Pigeron-Piroth, Malte Helfer (Université du Luxembourg) 27

Les impacts économiques et territoriaux du travail frontalier sur les territoires de résidence : L'exemple du bassin de Longwy

Rachid Belkacem (Université de Lorraine), Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 41

Déchiffrer le phénomène des travailleurs transfrontaliers en Suisse

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle), Christian Wille, Isabelle Pigeron-Piroth (Université du Luxembourg) 57

Travail frontalier et maux du marché du travail : Le cas suisse

Sylvain Weber (Université de Neuchâtel), José V. Ramirez, Giovanni Ferro Luzzi (HES-SO Genève) 73

Quelles attitudes et satisfaction envers les moyens de transport ? Le cas des frontaliers travaillant au Luxembourg

Philippe Gerber (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), Marius Thériault (Université Laval), Samuel Carpentier-Postel (Aix Marseille Université), Christophe Eaux (Université de Strasbourg) 85

Travailler et vivre dans les confins. Modes d'aménagement de la vie quotidienne des frontaliers travaillant dans le « Grand Genève »

Claudio Bolzman, Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 101

Le travail frontalier à travers quelques illustrations photographiques

Nasser Tafferant (Haute école de travail social Genève) 113

Quelle peut être la participation sociale des travailleurs transfrontaliers ? Réflexions sur la territorialité, la marginalité et le bien commun en contexte frontalier

Cédric Duchêne-Lacroix (Université de Bâle)

117

Wie werden Grenzgänger von institutionellen Akteuren in der Region Basel wahrgenommen?

Nadja Lützel (Universität Basel)

129

Les frontaliers perçus par les acteurs institutionnels dans le canton du Tessin

Paola Solcà (Haute école spécialisée de la Suisse italienne)

139

La perception citoyenne des frontaliers dans le canton du Tessin

Oscar Mazzoleni, Andrea Pilotti (Université de Lausanne)

149

Le travail frontalier au Luxembourg et en Suisse : Similitudes, différences et défis communs

Isabelle Pigeron-Piroth, Christian Wille (Université du Luxembourg)

163